Antennes, Programmes, la combine du pompier polonais !

Communiqué • 08 septembre 2025

France•tv, francetv•culture, francetv•sports, francetv•cinema, francetv•nature, Franceinfo, l'ensemble des canaux numériques, dans l'ombre, ils mettent tous nos programmes dans la lumière.
Ils ne disent rien, ne revendiquent rien, n'obtiennent rien non plus.
Saviez-vous que certains de nos collègues, de l'antenne, des programmes, du numérique créent des contenus ?
Des contenus essentiels pour faire savoir que l'audiovisuel public existe, qu'il est dynamique et qu'il ne gaspille pas (pas toujours) les milliards d'euros de son financement.

Antennes-programmes, un vivier d'auteurs spoliés

Saviez-vous que certains d'entre eux ou d'entre elles réalisent plus de vues sur internet que les sujets du 20h ?
Nos collègues sont au service de toutes les antennes de France Télévisions.
Ils sont eux aussi des auteurs et pourtant, rien ne vient les récompenser de leurs œuvres.

FO que ça change !

En droit, un auteur est le créateur de l'expression originale d'une œuvre.
L'exploitation de son œuvre génère des droits d'auteur.
Créer de A à Z une bande-annonce, imaginer et créer un sujet pour promouvoir un programme, concevoir un programme, c'est être un auteur.
Sauf que pour spolier tous nos collègues de leurs droits (d'auteurs) la direction antennes-programmes a trouvé une combine simple et directe.
Ceux qui sont personnels permanents de France Télévisions sont exclus de tous les accords de rémunération des droits d'auteur.

La réorganisation permanente

Le pôle antennes-programmes est placé dans la lessiveuse en permanence.
Dernier projet de réorganisation en date, le retour des silos.
Adieu les thèmes, fiction, culture, divertissement, jeunesse ou autre.
Vive le flux et le stock !
Il n'y a qu'au sommet qu'on ne change jamais rien.
Saviez-vous que sous notre « directeur des antennes et programmes français » @google et ex-activiste politique @google aussi, il y a Michel Field qui, à 71 ans, n'a toujours pas quitté l'entreprise (ça serait pour décembre) et cumule désormais un généreux salaire maison avec une toute autant généreuse pige de Mediawan pour la présentation du calamiteux « Sans Filtre » sur France•3.

Un système bien huilé

Et pendant que la direction se bunkérise dans ses privilèges, en bas on rame dans la précarité !
Pour éviter qu'un contentieux ne vienne alourdir les charges de l'entreprise au cas où l'un de ces « auteurs » en cdi venait à faire valoir ses droits, les deux tiers des collaborateurs du pôle antennes-programmes sont des « prestataires ».
Ils collaborent à 100% avec France Télévisions mais sont « portés » par d'autres petites entreprises.

Des sous-traitants à date limite de consommation

Ils ne restent que quelques mois au service de France Télé, ne disposent absolument pas des mêmes droits et finalement « coûtent » beaucoup moins.
Le « portage » salarial, bel esprit de service public.
Ils sont à France Télévisions ce que les « plombiers polonais » sont à l'économie française.
Et ça, nous à ***FO*** **France•tv**, on ne l'accepte pas.

Pas de part variable pour ceux qui managent les prestataires.

Antennes-programmes les conditions de travail sont dans un brouillard de non-droit.

- Dans chaque équipe, les permanents encadrent des groupes de prestataires.
- Dans chaque équipe, ces permanents ont la responsabilité du cadre, sans aucun de ses avantages.
- Dans chaque équipe, ils sont des auteurs de contenu sans bénéficier du statut d'auteur ou de journaliste
- Dans chaque équipe, ils sont des auteurs de contenu sans en toucher les bénéfices. Ils sont exclus de l'accord droits d'auteur.
- Dans chaque équipe, si un programme devient un « hit », ils n'en tirent même pas la gloire.

Pour ces oubliés du succès de France Télévisions, *FO* France•tv demande réparation.
Quand portage salarial il y a, il faut embaucher des CDI.
Quand encadrement il y a, il faut les attributs du cadre.
Quand création de contenu il y a, il faut des droits d'auteurs.
Quand performance il y a, il doit y avoir récompense.
Notre gouvernance veut revoir les accords d'entreprises ?
Revoyons les règles du jeu injuste qu'elle a mises en place.
Antennes, programmes, il y a du pain sur la planche.

Pour ***FO*** France•tv, ***FO*** **que ça change !**